Soixantième année. - N ° 204 A Vendredi 23 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2025

34 – HÉRAULT

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER

Extrait de jugement

Date : 20 juillet 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC 28 RUE DU MARCHE.
Forme : syndicat de copropriété.
Activité : non précisée.
Adresse : 28, rue du Marché, 34800 Clermont-l'Hérault.
Complément de jugement : Ordonnance de désignation d'un administrateur provisoire COPROPRIETE 28 RUE DU MARCHE 34800 CLERMONT-L'HERAULT. Par ordonnance en date du 20 juillet 2026, Madame la Présidente du tribunal judiciaire de Montpellier a désigné la SELARL AMAJ représentée par Maître Antoine MANENT demeurant 110, impasse John Locke, 34470 Perols, en qualité d'administrateur provisoire de la copropriété, 28, rue du Marché, 34800 Clermont-L'Hérault, au visa de l'article 29-1 de la loi du 10 juillet 1965. N° RG : 2026/81307